



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
22 JUIN 2016**

Numéro

DEL 2016.06.22/076

Thème : CULTURE 3

Objet : MÉDIATHÈQUE -
ÉTUDE ET DIAGNOSTIC DU
FONDS ANCIEN DE LA
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE -
DEMANDE DE SUBVENTION

Le **mercredi 22 juin 2016** à 16h00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, DAZIN Florian.

Convocation

Date : 16/06/2016

Affichage : 16/06/2016

Étaient Représentés :

GUIGLI Catherine pouvoir à POYAU Aurélie.
CIUPPA Marcel pouvoir à BOREL Jean-Paul.
ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed.
MONIER Bruno pouvoir à GRYZKA Romain.
ARMAND Émilie pouvoir à PICAT RE Alessandro.

**Nombre de membres
du Conseil Municipal**

En exercice : 33

Présents : 26

**Nombre de
suffrages
exprimés** : 31

Absents-Excusés :

GUIGLI Catherine, DAVANTURE Bruno, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, PEYTHIEU Éric, MONIER Bruno, ARMAND Émilie,

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.

Rapporteur : Nicole GUERIN.

La Ville de Briançon, possède un fonds ancien d'environ 15 000 livres, composé d'ouvrages ayant plus de cent ans pour certains et ne faisant pas partie des collections empruntables à la bibliothèque. Ces documents proviennent en grande partie des collections d'Aristide Albert, érudit briançonnais du 19^e siècle et passionné de livres anciens, ayant fait don de 9 000 ouvrages. D'autres personnalités ont également fait des dons pour constituer ce fonds : le Docteur Vagnat, et le Commandant Carlhan.

A l'heure actuelle, le fonds ancien est conservé dans les réserves de la bibliothèque, ainsi que dans une salle de l'ancien tribunal. Un catalogage partiel existe, sur la base d'anciens registres d'entrée de la bibliothèque et un travail de rangement et de dépoussiérage a été entrepris il y a quelques années, mais aucun récolement précis n'a été effectué et nous ne sommes pas en mesure de savoir ce qui fait l'intérêt et la spécificité de ce fonds. Toutefois, après un rapide examen, nous pouvons noter des thématiques étoffées portant sur les récits de voyages et les ouvrages de médecine de l'époque.

Dans le cadre du projet de médiathèque, qui développera les possibilités d'actions et de mise en valeur de notre patrimoine, il est utile d'engager dès aujourd'hui un processus de connaissance précise de ce fonds pour savoir comment le valoriser au mieux. Cela permettra de mettre en lumière les éléments culturels et patrimoniaux majeurs afin de les présenter au public et de déterminer les éléments qui ne présentent plus d'intérêt particulier.

Pour ce faire, nous proposons de missionner dès 2016 un spécialiste afin d'établir un état des lieux et un diagnostic précis du fonds ancien quant à sa volumétrie, son état sanitaire et physique et ses conditions actuelles de conservation. Cette mission établira également un plan d'action avec des préconisations pour le tri, le désherbage, le signalement des fonds à cataloguer en priorité mais également sur l'amélioration de la conservation, la mise en valeur et les besoins en termes de traitements particuliers. Ce travail très spécifique ne peut être fait par les bibliothécaires et doit être entrepris par un professionnel formé pour l'étude des documents anciens.

Mme Marie-Claude Pasquet, qui nous a été recommandée par la Bibliothèque Départementale de Prêt, fait référence en la matière de par sa formation en conservation préventive des biens culturels à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, mais également de par son expérience de plusieurs années en tant que spécialiste de l'étude des fonds documentaires anciens. Elle a notamment pu travailler sur l'évaluation du fonds patrimonial de la médiathèque d'Alençon, mais également réaliser un état des lieux des fonds patrimoniaux en Haute-Normandie en tant que chargée de mission Patrimoine à l'Agence Régionale pour le Livre de Haute-Normandie.

Sa mission évaluée à 7 835,00 € HT (logement et repas compris), s'étalera sur plusieurs jours de présence sur place à Briançon et donnera lieu à un rapport précis. La DRAC s'engage à financer cette opération à hauteur de 50%.

AR PREFECTURE

005-210500237-20160622-DEL20160622076-DE
Regu le 05/07/2016

Coût du projet :

Forfait prestation pour 17 jours (comprenant les frais de transports, hébergement et repas)	7 835,00€ HT
---	--------------

Plan de Financement du projet :

DRAC	3 917,50 €
Autofinancement	3 917,50 €
TOTAL	7 835,00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :


- Valider le coût de cette mission ;
- De s'engager à prévoir les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération.
- Autoriser Monsieur Le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31**CONTRE : 0****ABSTENTION : 0**

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE 05 JUIL. 2016

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM.


AR PREFECTURE

005-210500237-20160622-DEL20160622076-DE
Reçu le 05/07/2016

Blank lined area for text entry.